

Utiliser « Stepwork » sur le réseau de son établissement

Ce logiciel créé par un collègue de Nantes est simple d'utilisation. Vous trouverez les principales fonctions de ce logiciel sur son site :

[Présentation stepwork sur musikobreil](#)

Par ailleurs un très bon tutoriel vidéo vous est proposé sur cette page :

[Tutoriel vidéo](#)

Une piste possible consisterait à utiliser ce logiciel dans une démarche de création rythmique ayant pour base sonore les enregistrements personnels des élèves.

Imaginons par exemple une « création culinaire ».

- Grâce à un appareil de type Zoom H2, les élèves enregistrent des sons courts (cuillère, liquide, shaker, cuisson,...). Ces sons devront absolument être enregistrés au format wav. Ils seront ensuite transférés grâce au câble usb ou à la carte SD sur l'ordinateur.
- Les sons sont ensuite découpés dans Audacity pour éliminer les bruits parasites, les longueurs ou les silences en début et en fin de sample.
- Chaque fichier sera enregistré au format wav sous l'appellation : 01,02,03, jusqu'à 12 au maximum.
- Ces sons seront copiés dans le dossier « Stepwork » « exemple de dossier sons » si vous utilisez le dossier par défaut. Il est possible à chacun d'indiquer le dossier lié à sa création. Le plus simple est que l'élève crée un dossier sur son bureau.
- Vient la phase de création rythmique à partir de la grille proposée.

Attention, si ce logiciel est installé sur « L » par votre administrateur réseau il faudra lui demander de ne pas laisser les droits assignés par défaut sur ce dossier. Par une manipulation liée à la sécurité, il doit autoriser l'accès à ce dossier « sons » à tout le monde. Si cette manipulation n'est pas respectée, vous n'aurez pas accès aux sons proposés par défaut.

Précision : après avoir créé différentes boucles rythmiques. Le logiciel « Stepwork » vous permet de vous enregistrer. Attention, il n'enchaîne pas les boucles seul. C'est à l'utilisateur de cliquer au bon moment pour enchaîner ses différentes mémoires.